MARCOUSSIS

La nouvelle salle des fêtes est en bonne voie

Un contrat d'aménagement régional a été signé entre la Région Ile-de-France et la Ville de Marcoussis pour la réalisation de la future salle des fêtes communale.



Le contrat d'aménagement régional a été signé entre Olivier Thomas et Jean-Philippe Dugoin-Clément.

« *Une étape majeure* ». Ainsi est décrite la signature, effectuée lundi 20 janvier, entre la municipalité de Marcoussis et la Région Ile-de-France d'un contrat d'aménagement régional d'un montant de 900 000 euros pour la réalisation de la future salle des fêtes de la commune. Inscrit dans le programme de développement durable "Marcoussis 2038", l'équipement se situera au sein du parc des Célestin et devrait pouvoir accueillir jusqu'à 500 personnes debout (350 en configuration assise). Avec cette signature, le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle, avec un lancement des travaux prévu pour les mois à venir et une livraison à l'horizon 2026.

I R. L.